

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 697

présenté par
Mme Clergeau

ARTICLE 27

I. – À la première phrase de l’alinéa 35, après le mot :

« organisme »,

insérer le mot :

« débiteur ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion à la seconde phrase du même alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de précision.